

Ne jetez plus vos cartouches d'encre, pensez "recyclage"

Depuis quelques années, il y a des bornes de récupération des cartouches d'encres et de tonner dans chacune des mairies et au siège de la communauté de communes.

Le collecteur vient de changer. A présent, il s'agit de la société Ecologik-buro basée à Alès qui se charge de venir collecter gratuitement les cartouches et qui s'occupe de les trier. Les cartouches sont ensuite acheminées vers leurs lieux de traitement approprié par transporteur autorisé. La majorité des cartouches sera alors reconditionnée pour réemploi ou transformée pour une réutilisation sous forme plastique.

Une infime partie sera détruite avec récupération de chaleur. Alors, ne jetez plus vos cartouches et venez les déposer dans les boîtes prévues à cet effet. Par votre geste, vous contribuerez à la réduction des déchets et vous protégerez l'environnement ! Quand on sait qu'il faut 1 000 ans pour qu'une seule cartouche enfouie soit dégradée et qu'il faut 3,2 litres de pétrole pour en fabriquer une seule, votre geste ne sera pas bénin !

Cette société s'implique d'autant plus en faveur de la protection de la planète en étant partenaire de l'association "1 % pour la planète" (c'est-à-dire qu'ils reversent

au moins 1 % de leur chiffre d'affaire à des associations de protection de l'environnement), ce qui fait de nous des acteurs à part entière de cette vaste chaîne citoyenne. Cette société soutient aussi le "pacte mondial des entreprises" qui engage les dirigeants à "embrasser, promouvoir et faire respecter" un ensemble de valeurs fondamentales dans le domaine des droits de l'homme, des normes de travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Professionnels, si vous possédez une entreprise, que vous ayez une imprimante ou cinquante, cette société peut se charger également de venir collecter directement chez vous vos consommables d'impression.

Pour plus de renseignements veuillez contacter la communauté de communes au 04 66 24 68 03 ou directement la société Ecologik-Buro au 09 51 02 10 04.

Bon tri à tous ! ●

■ **Célébration du 67e anniversaire de l'appel du 18 juin 1940.** La population est invitée à assister à la cérémonie solennelle de commémoration de l'appel historique du 18 juin 1940 au cimetière le lundi 18 juin à 11 h 30.

Cérémonie au cours de laquelle le conseil municipal déposera une gerbe. ●